



Renouvellement de mandat au CA d'une association

Par **Marie Lo**, le **30/05/2022** à **11:09**

Assciation loi 1901 avec 15 membres au CA renouvelé au tiers tous les ans. On souhaite diminuer le nombre de membre au CA (à 10) prévu dans les statuts un nombre maximum de 15 , Est il possible qu'à la prochaine AG on fasse l'impasse au renouvellement ? Quelle formalité ?

Par **morobar**, le **30/05/2022** à **12:53**

Bonjour,rnrnIl faut proposer et faire voter en AG la modification du règlement.rnrnEt proposer une période transitoire ou directe pour la réduction envisagée.